

Inscription aux transports scolaires année scolaire 2021/2022

Du 4 mai
au 12 juillet
2021

DEUX DÉMARCHES À FAIRE :

1 L'inscription ou la ré-inscription
au service des cars scolaires



2 La souscription ou le renouvellement
d'un abonnement TAN



Mode d'emploi pour prendre le car scolaire



1 L'inscription ou la ré-inscription au service des cars scolaires

DU 4 MAI AU 12 JUILLET 2021 :

→ Via le site internet

www.eservices.nantesmetropole.fr
rubrique **Cars scolaires**

→ À la mairie de votre domicile

Une fois l'inscription au service des cars scolaires validée, un justificatif d'inscription à coller sur l'abonnement TAN vous sera envoyé par courrier, à compter du 23 août 2021.

Clôture des inscriptions le 12 juillet 2021. Les inscriptions au-delà de cette date ne seront traitées qu'après la rentrée scolaire (sauf cas exceptionnels).



2 La souscription ou le renouvellement d'un abonnement TAN

* Formule Illimitée (abonnement forfaitaire en renouvellement automatique sauf pour les packs boursiers et les packs famille), Formule Sur-Mesure ou abonnement mensuel. Plus d'info et souscription sur www.eservices.nantesmetropole.fr /rubrique Transports en commun



L'absence de titre de transport complet (abonnement TAN + justificatif d'inscription) entraîne, en cas de contrôle, des sanctions financières.

Les tickets ne sont pas acceptés dans les cars scolaires.

Pour plus d'informations, contactez la mairie de votre domicile.

Pour les communes dépendant du Pôle Sud Ouest (Bouaye, Bouguenais, Brains, Le Pellerin, St Aignan de Gd Lieu, St Jean de Boiseau, St Léger les Vignes), merci de prendre contact directement avec le Pôle (02 28 00 16 00).